

Zeitschrift:	Versants : revue suisse des littératures romanes = Rivista svizzera delle letterature romanze = Revista suiza de literaturas románicas
Herausgeber:	Collegium Romanicum (Association des romanistes suisses)
Band:	15 (1989)
Artikel:	Bacchus René : du "livre" au "moi" dans quelques préfaces de traducteurs à la Renaissance
Autor:	Ruppen, Antoine
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-259013

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BACCHUS RENÉ

Du «livre» au «moi» dans quelques préfaces de traducteurs à la Renaissance

Les préfaces de traducteurs ont un statut ambivalent puisqu'elles parlent à la fois d'une œuvre d'autrui et d'une traduction propre. Sous réserve d'étude plus fouillée, Genette y voit l'origine de la préface allographie.

La production préfacielle serait donc étroitement liée à la pratique humaniste d'édition et de traduction de textes classiques du Moyen Âge et de l'Antiquité classique. Si cette hypothèse se vérifiait, la Renaissance italienne permettrait de remonter de plusieurs décennies en arrière¹.

Il ne lui échappe pas qu'elle perd ce caractère allographie au profit d'un caractère auctorial dès que le préfacier commente sa propre traduction. Cette base théorique évidente perd de son efficacité quand on aborde l'examen des fonctions de la préface auctoriale ou allographie telles que Genette les recense. Ainsi, dans la topique du POURQUOI un *auteur* met en lumière l'importance, la nouveauté, le rapport à la tradition, l'unité, la véridicité de son œuvre, et dans la topique du COMMENT, la genèse, le commentaire du titre, l'ordre de composition ou de lecture, la déclaration d'intention (c'est là le lieu de la maîtrise auctoriale du sens)... Ces mêmes éléments apparaîtront dans la préface allographie sous une autre dénomination: fonction informative ou fonction de recommandation. Mais la préface de traducteur se joue volontiers du filet bien quadrillé où l'on pensait la capter.

En revanche, définir la préface comme un «lieu de malaise»,

Nul n'écrit une préface sans éprouver le sentiment plus ou moins encombrant que le plus clair en cette affaire est qu'il est en train d'écrire une préface²,

s'avère particulièrement chez les traducteurs, et même au-delà de ce que Genette en dit. Le traducteur joue sa renommée dans l'espace préfaciel, et plus que sa renommée, son identité.

La préface de Jacques Colin à la traduction de Thucydide par Seyssel³ illustre la maigre importance du statut de traducteur dont il n'est fait que deux mentions:

[...] translaté en notre langue par un tel personnage que fut messire Claude de Seyssel [...]
[...] tous trois d'une même translation [...]

La part faite au livre même occupe le dernier quart de la préface. L'éloge qui en est fait relève de deux *topoi*, le *plaisir* de lire des hauts faits et l'*utilité* sociale et politique de s'en référer aux bons exemples de Périclès, Scipion, Hannibal plutôt qu'aux Tristans et autres Lancelots. Tout le mérite de l'entreprise, selon Colin, revient au roi François qui diffuse de telles œuvres et non pas à Seyssel qui les a rendues accessibles en français. Quant au préfacier, il se garde les trois quarts de l'espace préfaciel pour faire valoir sa qualité.

Dans sa préface au *Roman de la Rose*, Clément Marot⁴ use, dès l'entrée en matière, d'une forme topique: l'éloge de l'œuvre

[...] bien la daigne chascun veoir et tenir au plus hault anglet de sa librairie pour les bonnes sentences propos et ditz naturelz et moraulx qui dedans sont mis et insérez,

et l'aveu d'humilité du traducteur

[...] et l'ay corrigé au moins mal que j'ai peu y adjoustant les quottations des plus principaulx notables et auctoritez venans a propos [...].

Mais cette humilité conventionnelle se désavoue peu après, et habilement: Marot, en un premier temps, se porte garant, contre les détracteurs du livre, des bonnes intentions de l'auteur («je respons que l'intention de l'aucteur n'est point simplement et de soy mesmes mal fondée ne mauvaise») puis glisse vers l'affirmation de sa propre maîtrise du sens, qu'il assume seul, usurpant ainsi peu à peu la place de l'auteur:

[...] car bien peult estre que ledit aucteur ne gettoit pas seulement son penser et fantasie, sus le sens littéral, ains plus tost attiroit son esprit au sens allégoric et moral comme l'ung disant et entendant l'autre. *Je ne veulx pas ce que je dis affermer, mais il me semble qu'il peult ainsi avoir faict. Et si celluy aucteur n'a ainsi son sens reiglé et n'est entré soubz la morale couverture pénétrant jusques a la moelle du nouveau sens mystique, toutesfois l'on peult morallement exposer et en diverses sortes. Je dis doncques [...].*

Après avoir exposé la lecture à quatre niveaux de sens du *Roman de la Rose*, Marot conclut par une remarque où, à l'évidence, il prétend bien assumer seul, par la vertu de l'adverbe «ainsi», la paternité du «grant bien, proffit et utilité» que l'on tirera de ladite lecture:

Doncques qui ainsi vouldroit interpréter le Rommant de la rose, je dis qu'il y trouveroit grant bien, proffit et utilité cachez soubz l'escorce du texte qui pas n'est a despriser, car il y a double gaing, récréation d'esprit et plaisir délectable quant au sens littéral, et utilité quant a l'intelligence morale [...].

La référence au livre occupe le dernier tiers de la préface de Jean Molinet au *Roman de la Rose moralisé*⁵ qui semble avoir retardé le plus longtemps possible l'aveu du malaise qu'il ressent d'avoir reçu pour tâche de «reduyre le romtant de la rose de rethorique en prose». Il est aussi gêné de faire l'éloge d'une œuvre trop connue («car les sentences ensemble les auctoritez de art rethorical acoustrées sont desja contournees en proverbes communs») et de pratique aisée («les disciples y sont maistres»). L'éloge du livre n'étant plus à faire et le travail du traducteur ayant été dit négligeable («d'inutile fruct»), Molinet n'en revient pas moins à valoriser son entreprise: il a toiletté le texte (supprimé les répétitions dues à la rime, modernisé au besoin le vocabulaire), respecté les sentences et surtout moralisé l'œuvre primitive:

[...] j'ay intencion se Dieu m'en donne la grace de tourner et convertir soubz mes rudes meules le vicieux au vertueux, le corporel en l'espirituel, la mondanité en divinité, et souverainement de le moraliser. Et par ainsi nous tirerons le miel hors de la dure pierre et la rose vermeille hors des poignans espines où nous trouverons grain et graine [...].

Et l'on comprend que c'est par l'effet du «grant labeur» de Molinet que le *Roman de la Rose* redevient digne d'éloges sans réserves: autre exemple de subversion du *topos* de l'humilité du traducteur.

Dans la préface de Claude de Seyssel aux *Successeurs d'Alexandre*⁶, la part dévolue au livre occupe bien la moitié de l'espace et l'éloge de l'œuvre encadre la valorisation du traducteur. La première partie de l'éloge s'appuie sur l'utilité morale

de lire et considerer les cas humains qui sont advenuz par cy devant aux grans roys et princes temporelz qui estoient en la mesme dignité que vous estes [...].

La seconde partie met en valeur l'utilité politique, à quoi se mêle un peu de plaisir:

[...] vous y pourrez à mon avis prendre quelque goust. Car quant au cours des choses mondaines vous y verrez des cautelles et stratagemes en faict de guerre ensemble plusieurs diverses batailles, sieges et entreprisnes, qui sont moult plaisantes à lire et ouyr: et y peult l'on apprendre quelque chose servant à celuy mestier [...].

Entre ces deux parties s'étend la valorisation de la traduction. Le *topos* de l'humilité du traducteur y trouve une formulation dont le succès ne se démentira pas de longtemps. L'expression «translatee de Latin en Francoys *au moins mal que iay peu*» semble venir directement de Marot tandis que l'offrande de l'ouvrage à un Grand paraît ressortir à l'épître dédicatoire:

Si vous supplie Sire treshumblement, qu'il vous plaise prendre en gré *ce petit present* et considerer plus le cœur et le bon vouloir de celuy qui le faict, qui ne desire riens tant en ce monde, que vous faire service agreable [...].

Cette formulation topique ne doit pourtant pas cacher l'énoncé des éléments qui constituent l'édition critique: diversité des sources, références précises aux chapitres retenus, garantie d'expert, ordonnance des chapitres de telle sorte que l'histoire «soit plus aisee a entendre et a retenir, et aussi a trouver ce que

l'on vouldra veoir particulierement»: intention explicitement orientée vers l'utile.

C'est dans la préface aux *Histoires universelles* de Justin⁷ du même Seyssel qu'apparaît, en plus du compte rendu de ce grand travail d'édition critique, une réflexion sur la fonction de la traduction qui commence à attester la qualité du traducteur par le fait même qu'elle gagne peu à peu en mérite. Mérite basé tout d'abord, dans un contexte expansionniste, sur l'utilité sociale et politique de la traduction: la langue est perçue comme le véhicule du pouvoir et du prestige à l'exemple de Rome et de

plusieurs autres anciens conquéreurs qui ont communiqué leur langue et leurs lois aux gens et pays par eux conquis [...].

D'autre part, traduire c'est faire œuvre d'utilité intellectuelle,

car par ce moyen, ceux qui n'ont aucune notice de la langue latine peuvent entendre plusieurs choses bonnes et hautes, soit en la Sainte Ecriture, en philosophie morale, en médecine ou en histoire, dont n'auraient aucune connaissance sans cela.

C'est Louis XII qui donne l'exemple de cette curiosité intellectuelle («[...] Votre trèsnoble et honnête vouloir et désir qui est d'avoir de plus en plus la connaissance de plusieurs histoires») et c'est lui le dédicataire de «ce petit présent». Cette dernière formule obligée de l'humilité du traducteur ne doit pas nous leurrer, les considérations stylistiques qui suivent valorisent le statut de traducteur comme habile ouvrier du prestige de la langue française, et déjà, implicitement, comme écrivain.

Il est encore à noter que l'éloge du livre est réduit à peu de chose, aux *topoi* publicitaires du plaisir et de l'utilité: lire et ouïr des «histoires [...] est le vrai passe-temps des grands princes (pourtant qu'elles contiennent non pas seulement narration des choses advenues — qui est le plaisir et la fleur,— mais enseignements et exemples pour ceux qui les voient et lisent — qui est le fruit —)». L'allégation de la renommée de l'original — «[...] l'histoire de Justin qui est abréviateur de Trogue-Pompée (laquelle est de tous historiens singulièrement

célébrée et commandée [...]» — servira de critère pour juger des qualités éclatantes de Louis XII:

[... afin que] ceux aussi qui la liront après Vous, entre tant de victoires qui sont là racontées, puissent faire jugement si la Vôtre est digne d'être mise au nombre des bien grandes et qui tant sont magnifiées.

Et voilà l'éloge de l'œuvre assujetti à l'*encomium*.

Herberay des Essarts⁸ témoigne à sa manière de cette tendance des traducteurs à l'autonomie d'écrivain:

Et si vous appercevez en quelque endroict que je ne me soye assubjecty à le [original] rendre mot à mot, je vous supplye croire que je l'ay fait, tant pource qu'il m'a semble beaucoup de choses estre mal seantes aux personnes introduictes, en regard es meurs et façons du jourd'huy, qu'aussi pour l'advis d'aulcuns mes amys, qui ont trouvé bon me delivrer de la commune superstition des translateurs, mesmement que ce n'est matiere où soit requise si scrupuleuse observance.

Toutefois, cela ne suffit pas à mettre en cause la topique des préfaces de traducteurs. L'éloge du texte original paraît ici d'autant plus sincère que traduire *Amadis de Gaule* c'est le rapatrier. A la relation du travail d'édition critique — qui valorise le «je» du traducteur — se mêle le *topos* du plaisir: Herberay avoue avoir expurgé le texte espagnol des «Consilia-ria, qui vault autant à dire au nostre [langage], comme avis ou conseil, me semblans telz sermons mal propres à la matiere dont parle l'histoire [...]. Quelle que soit l'estime que «plusieurs gentilz hommes d'Espagne» portaient à l'*Amadis de Gaule* «en langue Castillane», le traducteur ne se contente donc plus de traduire, il gère un fonds, il recompose. Enfin, la formule d'humilité du traducteur s'associe ici à la dévalorisation de l'œuvre, «œuvre de trop peu de merite» offerte cependant au Duc d'Orléans qui sait «gratieusement» recevoir «les moindres presens», à qui Herberay désire «faire treshumble service [...], dequoy recréer [son] gentil esprit, lors qu'il sera ennuyé de lire choses plus haultes et ardues». Cette humilité est pourtant démentie peu après avoir été énoncée, et ce dans un langage publicitaire évident:

Et combien que ce qui s'offre en ceste traduction d'Amadis, ne soit tiré de nul auteur fameulx pour luy donner couleur de verité, si trouvera on en elle tant de rencontres chevaleureuses et plai-santes, avec infiniz propos d'amours si delectables à ceux qui ayment ou sont dignes d'aymer, que toute personne de bon jugment se doit persuader (voyre quasi contraindre) à lire son histoire pour le passetemps et plaisir qu'il pourra recevoir en la bien voyant.

Jacques Peletier du Mans ne cherche pas, dans la préface à sa traduction de *L'Art poétique* d'Horace⁹, à faire valoir quelque tendance à l'autonomie d'écrivain. Il manifeste trop de respect pour les Anciens et trop de zèle à servir les meilleurs ouvriers du destin national: les poètes. La langue française, ayant déjà de profondes racines, a pu croître sous les libéralités du «treshretien roi François»,

tellement qu'à voir la fleur où ell'est de present, il faut croire pour tout seur que si on procede toujours si bien, nous la voirrons de brief en bonne maturité, de sorte qu'elle suppeditera la langue Italienne & Espagnole, d'autant que les Francois en religion & bonnes meurs surpassent les autres nations. Et souverainement cela se pourra parfaire & mettre à chef moiennant notre Poesie Francoise [...].

Cette première prémissse étant posée, le raisonnement peut se développer:

Or n'i a il meilleur moien d'i atteindre, que de congnoitre les vices d'icelle pour les eviter, et les vertuz pour les observer [...]; Doncques souz espoir d'impetrer quelque faveur, & aucunement meriter envers ceux qui sont studieux de notre Poesie, j'ai translaté cetui livre intitulé l'Art Poétique, & l'ai voulu approprier à icelle notre Poesie Francoise entant qu'ai peu sauver l'intégrité du sens.

Le traducteur très fidèle contribue de toute son humilité à l'essor et à la prééminence de la langue nationale. Et l'éloge de l'œuvre traduite est cautionné par tout le courant humaniste.

La première manifestation explicite du traducteur auto-nome — l'on voudra bien excuser cet oxymore provisoire — n'est pas une revendication mais une reconnaissance. C'est Jean Martin, dans la préface à sa traduction du *Songe de Poliphile*¹⁰, qui proclame «Nicolas de Herberoy seigneur des

Essars» «vray Cicero Francois». C'est proprement l'identification d'un traducteur patenté à un auteur parangon. D'«écrivant», le traducteur accède au statut d'«écrivain».

Ayant ainsi intronisé le prince des traducteurs, l'ayant déclaré inégalable («ie ne say si ceulx de nostre posterité le pourront suivre, tant s'en fault que ie veuille dire passer»), Jean Martin fait preuve, quant à son propre rôle dans la traduction du *Songe*, de la dernière modestie (avant l'anonymat). Il prétend n'avoir que très modestement contribué à «revoir» la «copie», propriété d'un «[s]ien amy», de la traduction du *Songe* par un anonyme «gentilhomme» de grand talent.

Toutefois, cette préface nous conduit à un doute. Le préfacier ignore tout du «gentilhomme», sauf sa qualité de gentilhomme; mais il connaît l'œuvre originale que ledit premier traducteur

a extraite d'un langage Italien mesle de Grec & de Latin, si confusement mis ensemble, que les Italiens mesmes, s'ilz ne sont plus que moyennement doctes, n'en peuvent tirer construction: & encores a tant faict, que d'une prolixité plus que Asiatique, il l'a reduict a une brievete Francoise, qui contentera beaucoup de gens.

Et c'est contre les reproches de ne l'avoir pas «entièrement restitué selon l'Italien» que le préfacier allègue les circonstances de sa participation à l'édition française du *Songe de Poliphile*: «un mien amy qui avoit la copie de ce livre»¹¹, «me trouvant pour l'heure un petit de loysir»... La juxtaposition de l'éloge à des Essarts — qui revendique le droit d'être infidèle dans sa traduction (voir *supra*) — et de ce refus d'assumer la responsabilité de l'édition française, parce qu'infidèle à l'original, laisse songeur.

Par ailleurs, la réclame publicitaire en vers qui suit la préface et qui n'est sans doute pas de la plume de Martin exalte le traducteur au même titre que l'auteur. «Ce livre excellent et nouveau» qu'est le *Songe*,

[...] eust esté miserable,
Si son second pere amoureux [le traducteur gentilhomme]
Ne l'eust par sa main secourable
Remis au monde, et faict heureux.

<i>Poliphile premierement Luy donna ce qu'on dict essence Et l'autre l'a secondelement Gardé de mort, par sa puissance, Qui en prenoit la jouyssance Le plongeant au fleuve d'oubly. Mais il le mect en congnoissance Pour estre de loz ennobly.</i>	<i>[auteur] [trad. gentilhomme] [trad. gentilhomme]</i>
<i>Francois à present le liront, Qui ne pensoient qu'il feust au monde; [...]</i>	

Le *Songe italien*, mort d'oubli, renaît, est «heureux» par la «puissance» paternelle du traducteur. Et cette image du traducteur en père doit être prise au sérieux: elle trouve son paroxysme dans l'avant-dernière strophe, qui compare le livre à Bacchus:

*Bacchus fut engendré deux fois,
Comme les Poetes nous disent:
Et ce livre parle deux voix,
A tout le moins ceulx qui le lisent.*

A considérer l'une des traditions, Bacchus est le prématûré de Sémélé, que Zeus porte à terme cousu dans sa cuisse. Selon l'autre tradition, Bacchus enfant est dévoré par les Titans, mais son cœur, sauvé par Athéna, sera la graine dont Zeus féconde Sémélé. Interpréter l'image selon la première tradition équivaudrait à conférer à la traduction, sortie de la cuisse de Jupiter, la primauté sur l'original tout en préservant l'identité (au sens philosophique du terme) des deux œuvres. L'interpréter selon la seconde paraît mieux convenir à notre contexte: le premier Bacchus est un être divin qui meurt («livre excellent», «plong[é] au fleuve d'oubly») mais dont Zeus, d'une parcelle essentielle (cœur/argument), initiera une seconde gestation et une seconde naissance («remis au monde»). Engendrés d'un même Zeus (l'inspiration?) mais portés par deux femmes différentes, Perséphone la divine, Sémélé l'humaine, l'original et la traduction semblent inégaux de naissance, mais la légende corrige cette inégalité: Bacchus enfant est livré à la mort (court succès de l'original), et son cœur préservé par Athéna, déesse de la

Raison (!), réengendré, connaîtra la célébrité éternelle, ce qui augure d'un bel avenir pour la traduction...

Le traducteur, selon les deux traditions, se voit conférer un statut équivalent voire supérieur à celui de l'auteur. On mesure ainsi l'humilité avouée de Jean Martin; on comprend moins l'anonymat du gentilhomme.

L'énigme qui couvre l'identité du «second pere» fait écho à celle qui voile l'identité de l'auteur.

Tant y a, que pour vous faire congnoistre le nom de l'autheur, bien diray je ce mot en passant, qu'il faut suyvre depuis le commencement jusques à la fin, les lettres capitales enrichies de feuilles arabesques, & celles là vous instruiront de ce que desirez.

Cette forme d'acrostiche sitôt déchiffrée, nous sommes en présence d'une manière d'épitaphe: POLIAM FRATER FRANCISCUS COLUMNA PERAMAVIT, Frère François Colonna, l'Amour de Polia fut sa Vie. Ce petit jeu de masques, dont la fonction semble être d'appâter le chaland, fait écho lui-même au postulat, plus sérieux, d'un sens caché:

Vous povez croire Messeigneurs que dessoubz cette fiction il y a beaucoup de bonnes choses cachees, qu'il n'est licite reveler, & aussi n'auriez vous point de plaisir si l'on vous les specifioit particulierement: car iamais ne gousteriez la saveur du fruct qui se peult cueillir en ceste lecture.

Autre fait étrange enfin — mais c'est en réalité le premier indice — la valorisation du livre prend, pour un traducteur, des proportions extraordinaires: les deux tiers de la préface. On le comprendrait d'un auteur, mais encore n'est-ce pas là la coutume. Jean Martin insiste sur la «merveille» et la diversité du premier livre plutôt que sur l'histoire d'amour du second livre. La description d'architectures semble être le maître-mot de cette sorte de synopsis qu'il nous livre: monuments, matériaux, jardins, tout est admirable et tout est ordonné, et cela occupe cinquante-cinq lignes de la préface. Dans les six lignes qu'il concède au second livre, il n'oublie pas de signaler que Polia «ne laisse a dire comme la cite de Treviz fut premierement edifiee».

En définitive, l'humilité avouée de Jean Martin masque habilement une revendication de paternité sur l'œuvre, ne

serait-ce que par procuration (dans le cas où le gentilhomme ne serait pas fiction). L'éloge sans réserve de la matière du livre, la place qui lui est faite dans la préface, la double mention d'un sens caché, la référence au traducteur modèle égal de Cicéron, la mention de sa propre traduction de l'«Arcadie de Sannazar», l'entremise très conventionnelle du «mien amy», tout nous porte à douter que Jean Martin puisse être si désintéressé qu'il le prétend.

Il nous reste donc un doute, et quatre vers obscurs:

*Et ce livre parle deux voix,
A tout le moins ceulx qui le lisent.*

*Or puis que les estrangiers prisent
Ces deux là [...]*

Pontus de Tyard¹² ne doute pas un instant de la valeur de son «travail» dont il espère qu'il «soit receü [...] pour service agreable». Il est d'ailleurs le premier qui invoque le titre de «traducteur» (suscription) et s'en satisfasse. Il use de prolepse pour réfuter deux types d'objections: l'une, qu'il ait «employé les heures deues à estude plus proufitable, à chose (comme ilz diront) de si peu de mérite»; l'autre, qu'il soit «blasmé de ceux qui (ayans possible les yeux plus grans que la veüe) jugeront [s]a traduction ne representer au vray ny la majesté des sentences, ny la grave facilité de l'auteur». User de la prolepse permet au préfacier de choisir objections et objecteurs. Les objecteurs sont «familiers amis» ou détracteurs, les objections touchent la matière du livre ou la traduction. L'on aura remarqué que la réfutation intervient, entre parenthèses, dès l'énoncé des objections. Y revenir ensuite est une manière de faire valoir son état d'amoureux («ma servitude»), la qualité du contenu («doctrine», «haultesse de ceste matiere») et l'absence d'œuvre comparable en français («non encor en nostre langue si profondement traitée»); en un mot, la justification du sujet. Cela dit, la valorisation du livre peut se faire en toute sobriété:

[...] je m'asseure que vous comprendrez facilement les discours desquelz un passionné et amoureux Philon entretient sa tressage Sophie. Bien confesse je que ce ne sont choses qui de beaucoup de femmes ny, possible, de grand nombre d'hommes puissent estre au premier œil comprises [...];

Et, comme pour esbat, lisez ce premier Dialogue de Leon Hebrieu que j'envoye vers vous, comme demandant saufconduit pour ses deux freres qui sont prests de se jettter en voz mains [...].

Quant à la valorisation de la traduction, elle n'emprunte plus le détour de la fausse modestie: la matière est «haute», la langue française pauvre, le traducteur assume sans complexe la responsabilité de ses néologismes.

Vous y trouverez, sçay je bien, non seulement un grand nombre de mots, mais aussi quelques paroles entieres non adoptées ou receües de nostre langue: desquelles il m'est force d'user pour ne pouvoir autrement declairer ce que l'Italien prend du Latin son pere, mot pour mot. Et s'est trouvé le François (non encors orné de maints vocables de la Philosophie) en cest endroit si povre, que j'ay été constraint, luy donnant du mien, emprunter de l'autrui.

La formule topique mise en évidence au début de cette étude, valorisation de l'œuvre et humiliation du traducteur, a disparu dans cette préface de Pontus de Tyard. Il déclare d'emblée ses efforts («labeur despendu en cette mienne traduction»), traite de loin ses détracteurs putatifs («je ne suis delibéré de leur en adresser plus importune ou suppliante haren-gue»), présente l'œuvre plutôt que d'en faire un long éloge et enfin estime sa traduction à son juste prix.

Antoine Du Pinet ne se soumet pas non plus à ces *topoi*. S'il se soucie de proclamer la haute valeur de l'*Histoire du Monde* de Pline l'Ancien¹³, c'est contre la mauvaise renommée qui s'est attachée à elle, dont il relève trois raisons:

- 1) «cette perle était si contaminée de fautes»;
- 2) «Pline a été tant affecté en son style»;
- 3) «la plupart, pour n'oser confesser leur ignorance, accusaient le pauvre Pline d'avoir écrit à la volée tout ce qui lui était venu au cerveau, sans discerner la vérité du mensonge».

Tout occupé de corriger la réputation de cette œuvre, Du Pinet ne manque pas de mettre en lumière l'abondance et la qualité de son travail d'édition critique: vérifications faites à bonne source pour les fautes («au moyen de quoi, [...] j'ai restitué plus de douze cents passages corrompus»); comparaison de documents («attaché aux chartes pour rapporter la cosmographie de Pline à la moderne»); conférence avec les

«paysans et artisans comme fondeurs, arpailleurs, gens de mine [...], teinturiers, chirurgiens et plusieurs autres, pour parler respectivement les termes de chaque art», à l'exemple du style de Pline dont la richesse et la variété lui avaient valu cette réputation d'obscurité...

En somme, toute la préface rend hommage à l'érudition, à l'honnêteté intellectuelle, au style de Pline, mais aussi du traducteur:

durant quinze mois [...] j'ai sué après ce labeur,
quant à la traduction, je n'ai eu l'aide de personne [...]
j'y ai toujours ajouté la région ou contrée où telle ville serait
assise, pour éclairer davantage l'histoire...

Antoine Du Pinet revendique la totalité de l'entreprise, et l'érudition que cela implique; l'œuvre a été recréée. C'est véritablement un auteur qui commence sa préface par: «Le monde de Pline, ami lecteur, avait...» et qui la termine par: «[...] ami lecteur, [...] tu recevras notre Pline français d'un bon œil».

Antoine Ruppen
Université de Fribourg

NOTES

¹ G. Genette, *Seuils*, Paris, Le Seuil, 1987, p. 243; «[...] les premiers exemples [de la préface allographie] paraissent, en France du moins, ne remonter qu'au XVI^e siècle [...]», *ibid.*, p. 242.

² *Ibid.*, p. 253.

³ *Histoire de Thucydide athénien*, Paris, 1527; in P. Villey, *Les Sources d'idées*, Paris, Plon, 1912.

⁴ Paris, Galiot Du Pré, 1526; éd. Baridon, Milan, Cisalpino, 1954. Je souligne.

⁵ Paris, Vérard, 1500; in P. Rickard, *La Langue française au seizième siècle*, Cambridge, Cambridge University Press, 1968.

⁶ Paris, 1530. Je souligne.

⁷ Paris, 1559; in Seyssel, *La Monarchie de France*, éd. Poujol, Paris, d'Argences, 1961.

⁸ «Prologue du translateur du livre d'*Amadis*», Paris, Longin, 1540; in *Le Premier Livre d'Amadis de Gaule*, éd. Vaganay-Giraud, Paris, Nizet, 1986.

⁹ Paris, Vascosan, 1545; in P. Rickard, *op. cit.*

¹⁰ Paris, Kerver, 1546; éd., Paris, Club des Libraires, 1963.

¹¹ Le déictique, dans: «la copie de ce livre», renvoie plus probablement à la traduction du gentilhomme qu'à l'original.

¹² «Le Traducteur à sa Dame», *Leon Hebreu de l'Amour*, Lyon, de Tournes, 1551; éd. Perry, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1974.

¹³ Lyon, 1562; in Villey, *op. cit.*